

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **46 (1910)**

Heft 14

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

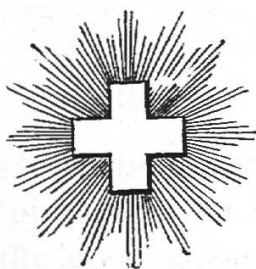
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVI^{me} ANNÉE

N^o 14.



LAUSANNE

9 avril 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Une grammaire nouvelle. Le surmenage. Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud.* — PARTIE PRATIQUE : *Civilisation : Les communications des hommes entre eux. — Composition : L'araignée (d'après Wagner). Description d'un verger (Amyot). Lettres diverses (Suite).* — *Vocabulaire : Substantifs qualificatifs. — Comptabilité d'un agriculteur.*

UNE GRAMMAIRE NOUVELLE ¹

La publication de cet ouvrage revêt tout-à-fait le caractère d'un événement scolaire. Il y a, en effet, une vingtaine d'années qu'aucune grammaire française n'a été éditée chez nous. La dernière parue, en 1890, était celle de F.-L. Pasche; encore passa-t-elle presque inaperçue. Dès lors, tous nos manuels secondaires et primaires ont été renouvelés et composés par des auteurs de notre pays; seules les grammaires françaises nous viennent de l'étranger. Il est vrai que les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons ne sont guère propres à encourager les auteurs de bonne volonté. C'est d'abord le nombre considérable de cours de langue — aujourd'hui les grammaires s'intitulent cours de langue — qui se sont publiés en France dans ces derniers temps, puis le préjugé de certaines personnes qui pensent qu'on ne peut trouver des livres de français corrects et élégants qu'à Paris, ensuite l'extrême variété des élèves auxquels ces ouvrages sont destinés, enfin l'incertitude qui règne aujourd'hui dans l'enseignement de la langue, soit quant à la terminologie, soit en ce qui concerne la méthode.

¹ GRAMMAIRE CONCRÈTE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par *Henri Sensine*, avec la collaboration de *M. Jean Bonnard*, professeur à l'Université de Lausanne. — Lausanne, librairie Payot et C^o. — Prix : 2 fr.

Les difficultés ne manquent donc pas dans ce domaine, et ce n'est pas une exagération de déclarer qu'il faut un certain courage pour les affronter. M. Sensine les a affrontées, et il convient de louer son effort ; mais il convient aussi de louer son œuvre pour ses mérites propres.

Commençons par le plan : félicitons l'auteur d'avoir rompu avec les anciennes classifications et placé la phrase, qui est *l'unité du langage*, à la base des connaissances grammaticales, de n'avoir entrepris l'étude de chaque mot en particulier qu'après l'avoir montré fonctionnant dans la proposition. Cette disposition de la matière, qui a l'air de n'être qu'une pure question d'arrangement, a cependant une grande importance. Il ne s'agit de rien moins que de savoir si le concret passera avant l'abstrait ou le contraire. C'est exactement comme si, dans les sciences naturelles, on proposait de commencer l'étude des êtres par des classifications plutôt que par l'observation. Les conséquences n'en sont pas moins importantes : c'est ainsi que la conjugaison du verbe se fera par propositions d'abord au lieu d'être présentée sous forme abstraite, que l'étude des pronoms, des pronoms personnels en particulier, sera abordée sous un jour nouveau et que les adverbes, les prépositions et les conjonctions pourront être définis d'une manière précise.

La méthode est aussi très rationnelle : 1° présentation et explication des exemples ; 2° définition simple et règle ; 3° exercices d'application oraux et écrits. C'est la marche naturelle qui va du concret à l'abstrait, des exemples à la règle et qui se termine par les applications où l'élève a l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises. Cette marche a, du reste, été adoptée par la plupart des nouvelles grammaires françaises, à cette différence près que les auteurs français prennent généralement pour base de leurs explications un texte suivi, tandis que M. Sensine présente des exemples isolés. Avec de jeunes élèves, le premier procédé est préférable, mais avec des élèves secondaires, le second n'offre aucun inconvénient ; il a même l'avantage de pouvoir présenter une plus grande variété de cas. Comme les auteurs déjà mentionnés, M. Sensine a mis tous ses soins à réduire le nombre des règles au strict nécessaire, il a, par contre, cherché à rendre les exercices

d'application intéressants et variés, en en prenant plusieurs dans les meilleurs ouvrages littéraires.

Nous avons dit plus haut que les grammaires françaises actuelles ne sont plus des grammaires proprement dites, mais des cours de langue dans lesquels se trouvent non-seulement les notions habituelles sur l'orthographe relative, mais encore un vocabulaire, un cours de composition, des morceaux de lecture ou de récitation, le tout plus ou moins lié, afin de mettre en pratique le principe si connu de la concentration. Qu'il nous soit permis de dire en passant que si jamais le principe de la concentration a été appliqué au rebours du bon sens, c'est bien dans cette occasion.

M. Sensine a suivi la mode : il a introduit dans son ouvrage des morceaux de lecture et de récitation, mais ils n'occupent pas une place considérable, et ils sont choisis avec un goût si sûr que nous serions mal venu d'en faire un reproche à l'auteur, d'autant plus que la plupart de ces morceaux pourront servir de dictées ou de modèles de composition, dans le cas où ils ne seraient pas utilisés autrement. Quelques-uns, et nous les aurions aimés en plus grand nombre, ont été pris dans les œuvres d'auteurs romands ; d'autres, comme ceux de Reclus, par exemple, parlent de notre pays. Considéré à ce point de vue, ce livre est infiniment supérieur aux ouvrages similaires français, et il se recommande tout particulièrement à l'attention de nos autorités scolaires.

Le vocabulaire est peut-être la partie la plus fragile de l'œuvre. S'il a été présenté pour montrer de quelle façon on établit des listes de mots difficiles, il a sa raison d'être, il rendra certainement des services ; mais, s'il a la prétention d'être suffisant, il peut alors être dangereux pour la fausse sécurité qu'il risquerait de donner aux professeurs et aux élèves. Il n'est, en effet, que le vocabulaire des morceaux qui figurent dans la grammaire : il est occasionnel. Pour que l'élève en possédât un complet, il faudrait que le même travail fût fait dans toutes les leçons ; mais dans quel établissement secondaire, les divers professeurs s'inspireront-ils de ce vocabulaire pour établir celui des matières qu'ils enseignent ?

M. Sensine a été plus heureux en introduisant dans son livre des notions sur l'histoire de la langue, soit dans les explications

mêmes, soit dans les alinéas réservés aux familles de mots. Et c'est ici qu'il a dû apprécier tout particulièrement la savante collaboration de M. le professeur Jean Bonnard. Ces notions d'histoire constituent un très grand élément d'intérêt, en même temps qu'un moyen de rendre clairs certains cas grammaticaux qui, sans cela, resteraient incompréhensibles.

Telles qu'elles sont présentées, sans aucune prétention méthodique, les listes de sujets de compositions qui terminent chaque chapitre rendront certainement des services.

En somme, M. Sensine a eu raison de ne pas accorder une trop grande place à cette partie accessoire de son ouvrage, car c'est celle-là qui, dans les cours similaires, pêche presque toujours, probablement parce qu'elle repose sur une fausse base. Est-ce à dire que la partie principale soit absolument irréprochable ? Hélas ! qui oserait prétendre à la perfection ? Et nous sommes persuadés que M. Sensine sait mieux que qui que ce soit quelles sont les déficiences de son livre ; nous aurions donc mauvaise grâce à lui en dresser une liste ; il nous permettra cependant d'en signaler quelques-unes.

Tout d'abord, il nous semble que le chapitre II, consacré à l'étude de la proposition, est bien court. On n'y étudie que la proposition construite avec le verbe être. C'est bien peu complet et cela risque fort de faire croire aux élèves que toute proposition doit nécessairement renfermer le verbe être, prétention contre laquelle M. Sensine s'élève avec beaucoup de force et non moins de raison. Cet inconvénient aurait peut-être été évité si on avait joint à ce chapitre l'étude des propositions à objets direct et indirect, étude qui n'intervient qu'au chapitre XXV. Cette manière de faire aurait eu encore un autre avantage : celui de permettre le groupement de tous les pronoms personnels, sujets ou objets, en un même chapitre.

Autre observation. Pourquoi M. Sensine, qui nous dit dans sa préface qu'il ne faut pas faire étudier les verbes isolément et abstraitement, mais concrètement et par propositions, présente-t-il précisément la conjugaison abstraite avant la conjugaison par propositions ? Le contraire eût été plus judicieux.

Les exercices d'application, qui sont en général fort bien composés, auraient gagné à être quelquefois plus directement appropriés à l'étude de l'orthographe : ainsi, à propos des adjectifs démonstratifs et des adjectifs possessifs, on présente des exercices où il faut remplacer l'article par un de ces adjectifs, chose qui va de soi et n'offre pas de difficultés à des élèves dont le français est la langue maternelle ; mais il ne s'en trouve aucun sur l'emploi de *cet* et de *cette*, de *ces* et de *ses*, mots que les jeunes élèves confondent constamment.

Nous pourrions encore signaler quelques omissions dans le genre de celles de l'emploi de *vingt* et *cent* comme adjectifs ordinaux ou de *même*, placé après une énumération, mais nous ne voulons pas allonger ce compte rendu en relevant tous les points de détail sur lesquels des observations pourraient être faites. Cet ouvrage a suffisamment de mérites pour que nous puissions passer sur quelques petits défauts d'exécution. Il y a, du reste, une question plus directement utile : c'est celle de savoir dans quelle mesure ce manuel pourrait être employé dans le degré supérieur de nos classes primaires, où le besoin d'une nouvelle grammaire se fait encore plus vivement sentir que dans les écoles secondaires.

Au point de vue de l'étendue des matières, il n'y a pas plus d'inconvénients à se servir de cet ouvrage que de celui de Larive et Fleury actuellement en usage. Le nombre de pages à laisser de côté ne sera pas plus considérable. Quant à la nature de la matière et à la méthode, celles du livre de M. Sensine sont évidemment supérieures, c'est pourquoi l'introduction de ce nouveau manuel dans nos écoles primaires constituerait, croyons-nous, un progrès. Mais ce qui vaudrait encore infiniment mieux, c'est que l'auteur tirât de son ouvrage un livre parfaitement adapté au degré supérieur de ces écoles, conforme à son programme et au but pratique auquel il doit tendre. En supprimant certains chapitres, en en abrégant d'autres, en augmentant encore le nombre des exercices d'application sur certains points, la chose ne serait pas si difficile qu'elle peut paraître au premier abord, et alors nous serions pourvus d'un manuel de français, comme on le désire depuis longtemps, c'est-à-dire bien en rapport avec nos idées en même temps qu'irréprochable au point de vue de la langue.

J.

LE SURMENAGE

Nous lisons ce qui suit dans la *Revue pédagogique*, et nous pensons, en reproduisant ces judicieuses observations, rendre service à plus d'un de nos lecteurs.

Voici comment s'exprime un inspecteur de l'enseignement primaire de France, dans une circulaire adressée aux instituteurs et aux institutrices de son arrondissement :

« Vous travaillez trop, vous faites travailler trop vos élèves.

» Certes, il ne s'agit pas de paresser pendant la classe. Mais, justement, si nos programmes ont fixé deux séances d'études par jour, l'une le matin, l'autre l'après-midi, de trois heures, ou à peu près, chacune, coupées de récréations, où la variété des exercices repose encore et excite l'intelligence, c'est qu'au delà on forcerait la dose et que l'enfant en souffrirait.

» Je n'aime pas beaucoup les tâches qui doivent se faire à la maison. Le mieux serait qu'il n'y en eût point. Les devoirs à la maison m'apparaissent à proscrire; parmi les bruits des besognes domestiques, des conversations, courbé sur le coin d'une table mal aménagée, en hiver, sous une lampe pauvre ou mal réglée, l'enfant ne peut faire qu'un travail médiocre, au grand détriment de sa santé, forcé même à l'oubli des bonnes habitudes de l'école. Et puis, laissons donc l'enfant, après la classe, aux petits travaux de la famille, aux menus services qu'il peut rendre à ses parents; laissons-le à la détente, à la « récréation » des jeunes forces de son intelligence.

» Je n'interdis pas cependant les devoirs à la maison d'une manière absolue, mais je tiens à ce qu'ils soient *très courts* : un ou deux petits calculs par exemple, la préparation d'une lecture, de la leçon du lendemain. C'est à cela, surtout à la lecture personnelle, instructive ou distrayante, que doivent se borner ces petits travaux scolaires.

» ... Mais les examens? vous récriez-vous. « Nous n'arriverons pas à remplir notre programme! » — Mais si, vous y arriverez et même vous y arriverez mieux. Croyez-vous vraiment à la vertu du *gavage* et du *bourrage*? Il faut au contraire pour réussir — on l'a dit bien souvent avant moi — « Savoir perdre du temps »: perdre du temps à faire réfléchir, à faire chercher, à faire trouver. Une bonne séance de raisonnement, où vous aurez pensé aller trop lentement, vous gagnera en réalité bien des heures, et le résultat dépassera celui de dix leçons plus machinales.

» Ainsi donc, voilà qui est bien entendu : des travaux domestiques *très courts*, si même vous croyez devoir en donner, mais plutôt en préparation, des lectures personnelles ».

Nous souscrivons, pour notre part, à ces judicieuses remarques et nous irions volontiers plus loin que l'honorable M. Blanguernon, en dispensant de tout devoir domestique les jeunes élèves de nos classes enfantines et des classes inférieures de l'école primaire.

Jusqu'à l'âge de 9 ans, le travail fait en classe par un petit enfant doit suffire pour son intelligence, et je considère comme nuisible à son développement et à sa santé tout travail intellectuel qui lui est imposé en dehors de la classe.

J'ai été souvent douloureusement impressionné à la vue de jeunes enfants, désolés et énervés, astreints à des répétitions fastidieuses et retenus dans la chambre alors que tout au dehors les invitait à courir, à se distraire, et à améliorer leur santé.

Convenons donc, une bonne fois, que le travail fait en classe, pendant cinq heures par jour, est plus que suffisant pour un jeune cerveau, et qu'à vouloir forcer la dose ou faire un mauvais travail, on use, sans nécessité, un organisme qui doit se fortifier pour les tâches futures.

Qu'à partir de 9 ans, quand l'enfant a grandi, que ses forces intellectuelles ont augmenté dans une proportion appréciable, on lui donne, comme le dit si bien M. B., quelques courts devoirs, faciles à préparer, sans l'aide de quelqu'un de sa famille, je n'y trouve non plus à redire. Qu'on reste dans une sage mesure, tout est là.

Mais ceux dont je prends la défense, ce sont les petits qui, après avoir été retenus des heures en classes, s'en vont à la maison, avec leur ardoise et leur petit livre sous le bras, préparer et *apprendre leurs tâches*.

Pauvres petits écoliers et j'ajoute : pauvres mamans !

LÉON LATOUR.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Brevet primaire. — Les examens du brevet primaire ont eu lieu à Porrentruy, les 23 et 24 mars. Tous les candidats ont réussi sauf une demoiselle qui devra faire un examen supplémentaire en mathématiques. Voici les noms des candidats brevetés.

Ecole normale de Porrentruy.

Barthe Maurice, Bernel Marcel, Berberat René, Chatelain Aaron, Degoumois Léon, Dürig Fernand, Girod Olivier, Moine Eugène, Rérat Albin, Stähli Henri, Schmidlin Albert, Voisard René, Wuilleumier Edgar.

Ecoles secondaires.

Mlles Biétry Berthe, Boinay Berthe, Bosson Georgette, Chavanne Louise, Germiquet Henriette, Grosjean Isabelle, Koller Philomène, Kornmeyer Célestine, Monnin Alice, Nicolet Adrienne, Nussbaumer Angéline, Pagnard Henriette, Roux Berthe, Schneebeli Rosa, Voisard Marthe, Vuille-Bille Berthe.

† **Alfred Juillerat.** — Le jour de Pâques, un long cortège funèbre descendait du village pittoresque de Souboz pour gagner à travers les champs et les pâturages le cimetière paroissial de Sornetau, dans le Petit-Val. On conduisait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de l'instituteur, M. Alfred Juillerat, enlevé subitement à sa famille par une pneumonie.

M. Alfred Juillerat était né le 2 décembre 1853 à Sornetau. Ce n'est qu'à l'âge de vingt-trois ans qu'il se décida à quitter la vie agricole pour faire des études pédagogiques à l'école normale de Porrentruy. Il fut breveté en 1880 et après avoir tenu les écoles de Monible et de Sornetau, il fut appelé à Souboz, en 1889. Il a rendu à ce village d'excellents services, non seulement comme instituteur,

mais aussi comme receveur communal. M. Juillerat était un homme doux et affable; il a eu sur la jeunesse une vraie influence éducative.

Sur sa tombe, les sociétés de chant de Souboz et de Sornetan ont chanté deux chœurs de circonstance qui ont ému les assistants. Ajoutons que M. Séraphin Bernard, vétérinaire, président du conseil de paroisse, a rendu hommage à la mémoire de cet instituteur dévoué; nous nous sommes aussi associé aux paroles de M. Bernard pour témoigner la sympathie du corps enseignant à la famille affligée.

H. GOBAT.

VAUD. — Hygiène scolaire. — M. le Dr Cérésolle, médecin des écoles de la ville de Morges a procédé en novembre et décembre derniers à l'examen sanitaire de tous les enfants des écoles primaires. Les résultats de l'examen de chaque élève ont été consignés dans un registre où il sera facile de les retrouver au besoin pour les comparer à ceux de l'année suivante. Cette enquête médicale a fait l'objet d'un intéressant et consciencieux rapport que M. le docteur Cérésolle a adressé à la Commission scolaire de Morges. Voici, d'après l'*Ami de Morges*, quelques données statistiques extraites de ce rapport, les remarques suggestives que le rapporteur a su en tirer et dont l'importance n'échappera à personne. Tout d'abord les inspections n'ont nécessité que 13 matinées. Les infirmités ou maladies notées au cours de ces inspections ont été signalées aux parents. Celles qui n'avaient qu'un intérêt scientifique ont été seulement inscrites au registre.

Il a été examiné 246 garçons et 213 filles qui ont été observés tout d'abord au point de vue de la taille. La moyenne de la taille est 133,3 cm. pour les garçons et 133,8 pour les filles. Le maximum est de 168 cm., pour les premiers et 166,5 centimètres pour les secondes. On constate que jusqu'à l'âge de 9 ans les garçons et les fillettes sont presque de même taille, les garçons l'emportent quelque peu cependant. De 10 à 14 ans, les fillettes reprennent leur avantage. La croissance maximale semble se faire chez les garçons entre 9 et 10 ans; chez les fillettes entre 6 et 7 ans et entre 12 et 13 ans.

La moyenne du thorax est de 63 cm. pour les garçons. Maximum 82 cm. minimum 52 cm. C'est de 13 à 14 ans que le thorax semble se développer le plus.

La scoliose a été observée chez 15 garçons sur 246 (6,1 %) et chez 21 fillettes sur 213 (9,9 %). On a fait rentrer dans la scoliose, les cas de « dos ronds, » dans lesquels le squelette n'est pas encore déformé et qui peuvent se modifier par la suite. Les « dos ronds » sont souvent observés chez les enfants habitant la banlieue et employés trop jeunes aux travaux des champs. La « scoliose scolaire » proprement dite que les hygiénistes attribuent au surmenage de l'école et à un mobilier scolaire défectueux atteint en général plus fréquemment les filles que les garçons. Elle est plus fréquente également dans les classes supérieures que dans les inférieures, et atteint plus souvent, hélas ! les élèves studieux que les paresseux.

Les écoliers de Morges ont été examinés avec le même soin minutieux en ce qui concerne le goitre, le défaut d'acuité visuelle et auditive, les maladies des bronches et des poumons, les maladies du cœur, les hernies, anémie, la débilité

générale. Nous passons sous silence les chiffres y relatifs. Relevons cependant à propos du goître, des recommandations utiles adressées aux parents :}

1. Faire bouillir et refroidir l'eau employée comme potable.

2. User avec grande circonspection des pommades, liniments antigoiitreux qui produisent souvent des désordres plus ou moins graves du cœur et du système nerveux.

M. le docteur Cérésole recommande aux parents de faire opérer leurs enfants de la hernie, et cela le plus tôt possible. Dès l'âge de 5 ans, le bandage ne guérit plus cette infirmité et plus l'enfant est opéré jeune moins la hernie a la chance de récidiver.

Constatons à l'avantage des écoliers morgiens que 115 garçons sur 246 (46, 7 %) et 75 fillettes sur 213 (29,9 %) n'ont rien d'inscrit dans leur casier sanitaire.

Ce qu'il faut louer ici, c'est le soin, l'esprit méthodique qui distinguent les données et observations de M. le docteur Cérésole non moins que les conseils judicieux qu'il sait adresser aux parents. Il est à désirer que tous nos médecins des écoles en fassent autant pour le plus grand bien de nos enfants et de nos classes.

H. GAILLOZ.

*** **Payerne.** — Lors des promotions de printemps, les autorités scolaires et municipales ont fait distribuer 1 fr. au millésime de 1910 à chacun des 100 enfants (sur 1000 environ) qui n'ont pas manqué une seule heure de leçons durant l'année scolaire écoulée.

Voilà une mesure fort recommandée aux autorités scolaires du pays. Chacun sait le rapport étroit qui existe entre une bonne fréquentation scolaire et les résultats fructueux de l'enseignement.

*** **Montreux.** — La Commission scolaire a proposé de porter de 50 cent. à 1 fr. 60 par élève pour les classes supérieures du collège et des écoles primaires ; à 1 fr. 20 pour les classes moyennes, et à 80 cent. pour les classes inférieures, le subside alloué par le Conseil administratif du cercle de Montreux pour les courses scolaires annuelles.

La municipalité a fait siennes ces propositions qui seront sans doute adoptées. Cette initiative n'est pas moins recommandable que la précédente.

H. GAILLOZ.

*** **Nouveaux bâtiments scolaires.** — Les autorités municipales de Montreux ont voté un crédit de fr. 60 000 pour la construction d'un nouveau bâtiment d'école aux Avants, dont fr. 6000 pour le préau couvert.

A Yverdon, où la question d'un nouveau bâtiment d'école pour les classes primaires s'impose à bref délai, le Conseil communal a renvoyé à une commission une demande de crédit de fr. 350 000 déposée par la municipalité, pour un bâtiment à construire derrière l'Hôtel de Ville, en bordure de la rue Pestalozzi. Ce nouvel édifice scolaire aurait dix-huit classes.

H. GAILLOZ.

PARTIE PRATIQUE

CIVILISATION

(Ce squelette d'étude pourrait servir pour une ou plusieurs leçons de composition.)

Les communications des hommes entre eux.

Les hommes ont de tout temps éprouvé le besoin de communiquer entre eux ; de diminuer la distance qui les sépare. Pourquoi en est-il ainsi ? Nécessité d'échanger les produits du sol inégalement répartis suivant les régions de la terre — ou les objets manufacturés. — Besoin aussi de mettre en commun leurs pensées — de se réunir pour lutter contre des ennemis communs. Chercher les moyens employés pour établir ces correspondances entre les hommes.

1. Il y a d'abord la création de *routes*. Comparer les routes d'autrefois, montueuses et sinueuses, avec les grandes artères d'aujourd'hui étalant leur ruban aussi droit que possible, et de pente régulière. — Faire aussi une comparaison entre les routes de différents pays. En Belgique, par exemple, les routes principales sont pavées — on les appelle des *pavés*. Les routes romaines étaient aussi pavées. — Parler des routes créées par les indigènes, nègres ou peaux-rouges et leur ingéniosité dans la construction des ponts. — Rappeler le travail quasi surhumain des explorateurs se frayant une voie à travers les forêts vierges. — Lire récits de Stanley ou de Livingstone

Puis il faut signaler les progrès des *véhicules*, depuis la diligence du bon vieux temps jusqu'à l'automobile de la dernière création, et chez les peuples lointains, les traîneaux des Lapons, les poussettes japonaises, les pirogues des Africains et les Kajaks des Esquimaux.

A propos des chemins de fer et des bateaux à vapeur, on indiquera la rapidité des paquebots transatlantiques — et on rappellera ces créations merveilleuses des ingénieurs qui s'appellent : le Traussibérien, le Transaméricain, le Transafricain (du Caire au Cap).

Les *ballons dirigeables* vont devenir des moyens réguliers de transport. On va établir des lignes en Allemagne ; on parle même d'en établir une à Lucerne. Quant aux *aéroplanes*, on s'en servira bien un jour, sans doute, pour accélérer encore les communications matérielles.

2. Etudier ensuite les moyens employés pour transmettre à distance la pensée de l'homme. De bonne heure les hommes se servirent de *signaux*. Ce furent d'abord des *cris* convenus, par lesquels ils annonçaient leur arrivée, leur détresse, leurs intentions. Puis on utilisa les *bûchers*. C'est ainsi que trois siècles avant notre ère Ptolémée Philadelphie fit construire une tour portant un feu sur l'île de Pharos (d'où le nom de phares).

Un essai de communication à distance fut imaginé par Polybe (150 ans avant J.-C.). Il consistait en une série de signaux faits au moyen de flambeaux désignant par leur nombre les lettres de l'alphabet. Il faut venir jusqu'en 1792 pour trouver un véritable *télégraphe*.

C'est le *système aérien* de Claude Chappe, appareil assez volumineux et mal-

commode, consistant en trois bras articulés dont les positions relatives formaient les signes conventionnels que la station réceptrice examinait au moyen d'une lunette.

Puis est venue la *télégraphie* par le *courant électrique*.

La première idée en est attribuée à un physicien allemand, en 1811. Il se servait du courant électrique pour décomposer l'eau qui se trouvait dans une série de tubes de verre désignant chacun une lettre. Quand le courant arrivait au tube A. par exemple, l'eau s'y décomposait et une bulle de gaz s'y dégageait.

En 1837, Morse inventa le véritable télégraphe dont le principe essentiel se retrouve dans tous les appareils plus commodes et plus perfectionnés construits de nos jours.

En 1877 Graham Bell construisit le premier *téléphone* pratique, utilisant l'énergie électrique.

Le 27 mars 1899, Marconi faisait une expérience mémorable et mettait en communication par la *télégraphie sans fil* deux localités distantes de 48 kilomètres, l'une située en France, l'autre en Angleterre. Aujourd'hui grâce aux appareils de Marconi et d'autres inventeurs, l'énergie électrique transmet la pensée humaine à travers des espaces considérables.

Faire tirer de cette étude une conclusion dont la recherche avec nos élèves sera très intéressante. La voici indiquée sommairement : Tous ces moyens de correspondance nous font sentir mieux la *solidarité* qui lie les hommes les uns aux autres.

Ils sont au corps social, à l'humanité, ce que sont les nerfs et les courants nerveux pour l'individu, l'organisme humain. En quelques minutes le choc moral d'une catastrophe survenue au Japon nous atteint, en quelques minutes une découverte admirable faite en Amérique nous est divulguée ; une crise politique ou sociale atteignant l'Inde nous trouble à peu près au moment où elle éclate. Ce qui touche les uns touche les autres. Joies et peines des uns deviennent joies et peines des autres. Que nous le voulions ou pas, les moyens de communication dont la civilisation dispose, nous contraignent à savoir pourquoi et où le corps de l'humanité souffre ou prospère. Ils gravent dans le monde la devise de la Suisse : Un pour tous, tous pour un.

Ne faut-il pas avoir l'espérance que les hommes s'efforceront de faire disparaître de plus en plus les causes de conflits qui ensanglantent encore trop souvent notre globe ?

L.-S. P.

COMPOSITION

Degré supérieur.

L'araignée.

Quel aspect monstrueux a l'araignée, avec sa croix sur le dos, ses huit pattes velues et ses quatre paires d'yeux ! Si nous étions de la taille des petites mouches, quelle peur effroyable nous produirait sa vue ! Pourtant, si laid que soit ce monstre, il va nous donner une leçon.

Les mœurs de cet animal sont des plus curieuses.

L'araignée se distingue surtout par son art de tisserand. Bien que les ménagères lui fassent une guerre acharnée, cette vilaine bête leur est utile : en s'efforçant de lui rendre la vie impossible, elles enlèvent du même coup la poussière des coins ; les fenêtres sont tenues claires et les pièces ventilées. Elle nous oblige donc, quoique malgré elle, à la propreté, qualité de premier ordre.

Regardons-la tisser sa toile entre deux branches d'arbre, en un rayon de soleil ! Elle s'applique à bien fixer le bout de son premier fil. Bientôt le cadre est établi ; le réseau s'y suspend rayon à rayon ; chaque rayon est relié à son voisin par une série de lignes transversales et parallèles. Tout cela est réglé comme du papier à musique ; jamais elle ne brouille ses fils. Quelle leçon de longue patience, de persévérance et d'ordre ne nous donne-t-elle pas, l'habile tisseuse !

Mais, à peine la toile établie, d'intéressante qu'elle était en filant et tissant, l'araignée devient un être odieux. Malheur aux ailes insouciantes qui se laissent frôler ! Avec la rapidité d'un oiseau de proie, elle fond sur son prisonnier qui se débat, et en quelques tours prestigieux, elle le roule, le ficelle et l'entoure de ses fils, comme un momie d'un linceul. Et voilà mouches et mouchérons pendus tout vivants au garde-manger de l'ogre ! Quelle atroce cruauté ! mais quel avertissement ! N'est-elle pas le symbole de la ruse embusquée pour prendre au piège le passant ? Tous les trompeurs, imposteurs sont comparables à l'araignée qui tisse sa toile ! Ourdisseurs d'intrigues, ils sont à l'affût pendant que nous nous laissons aller insouciant. Elle nous enseigne ainsi la vigilance et la prudence, qualités indispensables. Elle nous peint l'image la plus réaliste des dangers que l'astuce nous fait courir. Evitons donc les endroits où les pièges se dressent, méfions-nous des tentations où, faute de surveiller notre conduite, nous pourrions tomber.

De plus, étant des hommes, ne nous transformons pas en araignées tisseuses de pièges, pour surprendre nos semblables. Il est révoltant de penser que des êtres humains emploient leur intelligence à combiner des artifices pour circonvenir le prochain.

On affiche dans les gares : « Méfiez-vous des pick-pockets ! » Mettons bien en évidence le long des sentiers de la vie, afin que chacun le voie, cet avertissement : « Méfiez-vous des hommes araignées ! »

(D'après C. WAGNER : *A travers les choses et les hommes*). F. MAILLARD.

Description d'un verger.

(Français du XVI^e siècle.)

Ce verger s'étendait environ demi-quart de lieue en longueur, et était en beau site élevé, ayant de largeur cinq cents pas, si qu'il paraissait à l'œil comme un carré allongé. Toutes sortes d'arbres s'y trouvaient, pommiers, myrtes, muriers, poiriers, comme aussi des grenadiers, des figuiers, des oliviers, et en plus d'un lieu de la vigne haute sur les pommiers et les poiriers, où raisins et fruits mûrissant ensemble, l'arbre et la vigne entre eux semblaient disputer de fécondité. C'étaient là les plants cultivés ; mais il y avait aussi des arbres non portant fruit et croissant d'eux-mêmes, tels que platanes, lauriers, cyprès, pins ; et sur ceux-

là, au lieu de vignes, s'étendaient des lierres dont les grappes grosses et jà noircissantes contrefaisaient le raisin. Les arbres fruitiers étaient au dedans, vers le centre du jardin, comme pour être mieux gardés, les stériles aux orées tout alentour comme un rempart, et tout cela clos et environné d'un petit mur sans ciment. Au demeurant tout y était bien ordonné et distribué; les arbres par le pied distants les uns des autres, mais leurs branches par en haut tellement entrelacées, que ce qui était de nature semblait exprès artifice. Puis y avait des carreaux de fleurs, desquelles nature en avait produit aucunes et l'art de l'homme les autres; les roses, les œillets, les lys y étaient venus moyennant l'œuvre de l'homme; les violettes, le narcisse, les marguerites, de la seule nature. Bref, il y avait de l'ombre en été, des fleurs au printemps, des fruits en automne, et en tout temps toutes délices.

On découvrait de là grande étendue de plaines, et pouvait on voir les bergers gardant leurs troupeaux et les bêtes emmi les champs; de là se voyait en plein la mer et les barques allant et venant au bas de la côte, plaisir continuel joint aux autres agréments de ce séjour. Et droit au milieu du verger, à la croisée de deux allées qui le coupaient en long et en large, y avait un temple dédié à Bacchus avec un autel, l'autel tout revêtu de lierre et le temple couvert de vigne.

Le verger étant tel d'assiette et de nature, Lamon encore l'appropriait de plus en plus, ébranchant ce qui était sec et mort aux arbres, et relevant les vignes qui tombaient. Tous les jours il mettait sur la tête de Bacchus un chapeau de fleurs nouvelles; il conduisait l'eau de la fontaine dedans les carreaux où étaient les fleurs, car il y avait dans ce verger une source vive de laquelle on arrosait les fleurs.

AMYOT.

LETTRES DIVERSES (*suite*)

Degré supérieur.

N^o 10. Offres de service.

Réponse à une demande insérée dans un journal.

A..., le 1^{er} mai 1910.

A Madame Secretan, Avenue de Rumine, 7, Lausanne.

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser mes offres en vue d'obtenir dans votre maison la place de femme de chambre, selon avis paru dans la *Gazette de Lausanne*, en date du 30 avril écoulé.

Voici quelles sont mes principales aptitudes : je connais parfaitement le service des chambres ; je puis également disposer le couvert et servir à table ; en outre, je puis coiffer et habiller ma maîtresse, repasser et raccommo-der le linge. A l'occasion, je suis capable de confectionner des objets de lingerie ou des jupes ou blouses de forme peu compliquée.

J'ai passé plusieurs années à l'étranger, dans de grandes familles ; l'on a été content de moi, comme le témoignent divers certificats qui sont en ma possession. Ci-joint la copie de l'un d'eux.

J'ose espérer, Madame, que vous voudrez bien accueillir favorablement mes offres. J'ai le vif désir de rester enfin dans mon pays et d'y trouver à gagner ma vie. Pour atteindre ce but, je m'efforcerai de vous servir avec intelligence et dévouement.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations les plus respectueuses.

Jeanne BOIRON.

N° 11. Copie de certificat.

Je soussignée, Yvonne Letellier, domiciliée à Paris, Avenue Kleber, 47, déclare avoir eu à mon service Mademoiselle Jeanne Boiron, durant cinq années consécutives, soit du 1^{er} janvier 1905 au 31 décembre 1909. Pendant ce laps de temps, je n'ai eu qu'à me louer des services de Mlle Boiron, qui remplissait auprès de moi les fonctions de femme de chambre. En cette qualité, elle s'est montrée constamment adroite, dévouée, polie, et a fait preuve en toute occasion d'une discrétion et d'une probité admirables.

Je me suis séparée avec regret de Mlle Boiron, que j'aurais aimé garder encore longtemps auprès de moi; mais elle a désiré rentrer dans son pays auprès de ses parents et je n'ai point combattu cette louable résolution.

Je lui ai délivré avec plaisir l'attestation que voici, et je la recommande chaleureusement à toute personne qui aurait l'intention de lui confier les fonctions qu'elle a remplies si parfaitement auprès de moi.

Paris, le 20 décembre 1909.

YVONNE LETELLIER.

N° 12. Lettre d'engagement.

Lausanne, le 3 mai 1910.

Mademoiselle,

J'ai pris connaissance de votre lettre et du certificat élogieux qui l'accompagnait. Aussi, je me sens disposée à vous prendre à mon service, car vous me semblez réunir les qualités que j'aime à trouver dans une femme de chambre: adresse, politesse et discrétion.

Je vous invite donc à vous présenter chez moi au plus tôt, de préférence le matin, de dix heures à midi, afin que nous puissions nous entendre définitivement. Nous aurons à traiter ensemble des conditions de votre engagement chez moi et de la nature des travaux que vous aurez à exécuter.

Je puis vous assurer à l'avance que vos services seront rétribués équitablement et que vous serez traitée avec égard par les membres de ma famille.

Il me serait très agréable de vous voir entrer chez moi le plus tôt possible, par exemple au 15 mai prochain. Veuillez donc, si cela ne vous contrarie point, prendre vos mesures à ce sujet.

Recevez, Mademoiselle, mes salutations empressées.

G. SECRETAN.

C. ALLAZ-ALLAZ.

VOCABULAIRE

Substantifs-qualificatifs.

1er et II^{me} degrés.

DEVOIR : Composer ou chercher des exemples dans lesquels les mots ci-dessous soient employés comme substantifs et comme adjectifs.

Salé, vert, méchant, riche, haut, rond, patient, veuf, rouge, rose, bas, malade, voyageur, Vaudois, gras, acide, etc.

(Voir la liste ci-dessous).

Modèle de l'exercice.

<i>Substantifs</i>	<i>Qualificatifs.</i>
J'ai mangé du <i>salé</i> .	Le fromage <i>salé</i> est appétissant.
Le <i>vert</i> me plaît.	J'ai un habit <i>vert</i> .
Le <i>méchant</i> est détesté.	Louis est un <i>méchant</i> garçon.
Le <i>riche</i> fait l'aumône.	Le roi a un <i>riche</i> équipage.
Le <i>haut</i> d'un mur.	Un mur <i>haut</i> .
Ils s'amuse ^{nt} au <i>rond</i> .	Ce manche est <i>rond</i> .
Le médecin guérit le <i>patient</i> .	Emile est un <i>ami patient</i> .
Ce <i>veuf</i> est triste.	Mon voisin est <i>veuf</i> .
Le <i>rouge</i> est voyant.	Mets ton tablier <i>rouge</i> .
La <i>rose</i> fleurit en juin.	Elle porte une robe <i>rose</i> .
Le <i>bas</i> de l'escalier.	Un tabouret <i>bas</i> .
Le <i>malade</i> souffre.	L'enfant <i>malade</i> va mieux.
Ce <i>voyageur</i> est fatigué.	Le pigeon est un oiseau <i>voyageur</i> .
Le <i>Vaudois</i> parle peu.	Les Alpes <i>vaudoises</i> .
J'aime le <i>gras</i> .	J'ai un porc <i>gras</i> .
L' <i>acide</i> ronge le fer.	Je mange un fruit <i>acide</i> .
Le <i>blanc</i> représente l'innocence.	Je bois du vin <i>blanc</i> .
Le <i>borgne</i> n'a qu'un œil.	Félix a un cheval <i>borgne</i> .
Le <i>comique</i> fait rire.	Une histoire <i>comique</i> .
Le <i>coupable</i> sera puni.	Un camarade <i>coupable</i> .
C'est le <i>contraire</i> .	Un avis <i>contraire</i> .
Je comble un <i>creux</i> .	Un chemin <i>creux</i> .
L' <i>ennemi</i> s'est enfui.	Un bataillon <i>ennemi</i> .
Le <i>faible</i> a besoin d'appui.	J'ai une <i>faible</i> santé.
Le <i>frais</i> se fait sentir.	Le pain <i>frais</i> est indigeste.
Le <i>froid</i> continue.	J'habite un pays <i>froid</i> .
Je ferai l' <i>impossible</i> .	C'est une chose <i>impossible</i> .
Un <i>inconnu</i> te demande.	Je traverse un pays <i>inconnu</i> .
Le vaisseau prend le <i>large</i> .	Une <i>large</i> porte d'entrée.
Le <i>liquide</i> coule.	Une matière <i>liquide</i> .
On sent le <i>moisi</i> .	Le pain <i>moisi</i> est mauvais.
Le <i>nécessaire</i> me manque.	C'est une chose <i>nécessaire</i> .
Je dessine un <i>ovale</i> .	Une cuve <i>ovale</i> .
Elle aime son <i>petit</i> .	Le <i>petit</i> chien aboie.
Aime ton <i>prochain</i> .	Mon <i>prochain</i> départ.

Le public se promène.
Son trouble était visible.
Joignons l'utile à l'agréable.

C'est un chemin public.
De l'eau trouble.
Un objet utile et agréable.

par J. VAUTRAVERS.

COMPTABILITÉ

Degré supérieur.

Comptabilité spéciale de l'agriculteur Jean-Louis concernant une mise de bétail et de fourrage.

Le 1^{er} juin 1909, Jean-Louis, agriculteur, à Echallens, vu le manque d'ouvriers et le départ de son fils aîné pour le service militaire, s'est vu obligé de faire miser aux enchères publiques une partie de son bétail et de ses récoltes en fourrage.

Note des frais de la mise de Jean-Louis. — D'après son carnet de notes, Jean-Louis constate que sa mise lui a occasionné les frais suivants :

Le 20 mai, pour l'annoncer au public, il a fait apposer onze affiches timbrées de 10 cent. chacune; le 25 dit, et dans le même but, il a fait insérer deux fois une annonce dans la *Feuille des Avis*, à 2 fr. 60 par insertion. Le 27, il a donné 1 fr. 50 à un aide pour délimiter et mesurer les lots de fourrage, et a employé 38 jalons comptés à 10 cent. pièce. Le 28, il a payé fr. 2 d'émoluments au préfet pour autorisation de miser du bétail. Le jour de la mise, les frais de réception des miseurs s'énumèrent comme suit: 35 l. de vin à 70 cent.; autres victuailles, pain, viande, etc., 14 fr. 20. Le soir du dit jour il a réglé pour 4 fr. 50 de papier timbré pour cédules et conditions de mise, et a alloué fr. 10 d'honoraires au secrétaire de la mise et fr. 6 au crieur public.

Ses frais de correspondance se montant à 1 fr. 25, quel est le total de ses débours ?

DEVOIRS : 1^o Rédiger une affiche mentionnée ci-dessus.

2^o Faire insérer un avis de mise.

3^o Demander l'autorisation au préfet.

1909		<i>Frais de la mise à Jean-Louis.</i>	DÉPENSES
Mai	20	Affichage, 11 timbres à 10 cent.	Fr. 1 10
»	25	Insertions, deux à 2 fr. 60	» 5 20
»	27	A un aide-mesureur	» 1 50
»	27	Jalons, 38 à 10 cent.	» 3 80
»	28	Autorisation du préfet	» 2 —
Juin	1 ^{er}	Vin, 35 l. à 70 cent.	» 24 50
»	»	Victuailles	» 14 20
»	»	Papier timbré	» 4 50
»	»	Au secrétaire de la mise	» 10 —
»	»	Au crieur public	» 6 —
»	»	Frais de correspondance	» 1 25
			Fr. 74 05

(A suivre.)

J. VAUTRAVERS.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Collèges communaux

Sainte-Croix. — Le poste de maître d'arithmétique, de mathématiques et de dessin technique au Collège et à l'École supérieure de Sainte-Croix est mis au concours.

Obligations légales.

Traitement : 3000 fr. par an.

Entrée en fonctions le 28 avril 1910.

Adresser les inscriptions, avec un **curriculum vitæ**, au Département de l'instruction publique et des cultes, 2^e service, jusqu'au 15 avril 1910, à 6 h. du soir.

Yverdon. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître chargé de l'enseignement du grec et d'une partie de l'anglais ou de l'allemand au collège d'Yverdon.

Obligations légales.

Traitement : 3000 à 3400 fr. suivant les années de service dans le canton.

Entrée en fonctions immédiate.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes jusqu'au 18 avril 1910, à 6 heures du soir.

Ecoles primaires supérieures

Grandcour. — Un concours est ouvert pour pourvoir d'un titulaire la classe primaire supérieure nouvellement créée dans cette localité.

Fonctions légales.

Traitement : 2000 fr. et autres avantages légaux.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'instruction, jusqu'au 15 avril, à 6 heures du soir.

Enseignement secondaire

Lausanne. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître d'anglais au Collège classique cantonal et au Gymnase classique.

Entrée en fonctions le 13 septembre 1910.

Traitement : 3800 fr. pour 19 leçons la première année et 4200 fr. pour 22 leçons, à partir de l'année scolaire 1911-1912.

Adresser les inscriptions, avec un **curriculum vitæ**, au Département de l'instruction publique et des cultes, 2^e service, jusqu'au 2 mai 1910, à 6 h. du soir.

Le plan d'études général pour les collèges et les gymnases ainsi que pour les Ecoles supérieures de jeunes filles est en vente dans les bureaux des Recettes de district au prix de 1 fr. l'exemplaire.

Association suisse des directeurs d'instituts

Notre bureau central et d'informations s'occupe du placement du

personnel enseignant

Informations sur

H 235 LZ

achats et ventes

Donne les renseignements gratuits sur les **établissements d'éducation suisses et étrangers**. Pour de plus amples renseignements, s'adr. : **Gewerbesekretariat 11, Schmidgasse, Zoug.**

Protestants disséminés.

La place de **maîtresse de l'École protestante de Romont, est mise au concours.**

S'adresser pour conditions et renseignements à **M. Méan**, ancien pasteur, Avenue Davel 8, **Lausanne.** H 11532 L.

Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

SAISON D'HIVER

Pardessus. Pélerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**

F. JAQUET.

COMBUSTIBLES

Gros et Détail

ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS, etc.

Fournitures pour chauffage central

L. BÉTHOUX

Téléphone 1184. — Rue Caroline 14. — Arrêt du Tram.

Livraison soignée à bref délai. — Prix abordables.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à **Fr. 21.** — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖEBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.



U N

CADEAU UTILE ET AGRÉABLE

est une

MACHINE A COUDRE

S I N G E R

Payement par termes. — Escompte au comptant.

Garantie sur facture.

Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

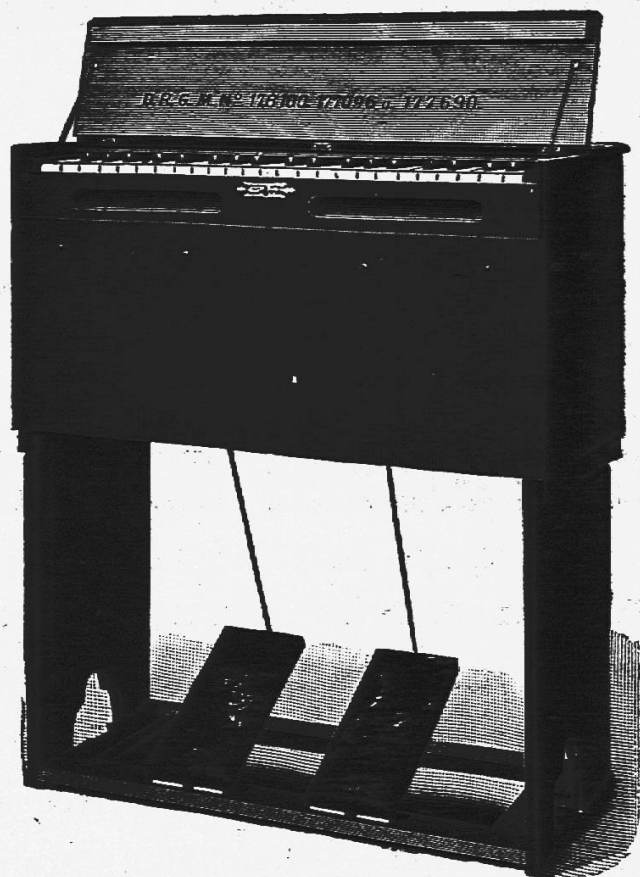
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchatel.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — N^o 15.

LAUSANNE — 16 Avril 1910.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Jeune Instituteur

est demandé dans petite pension-famille, comme maître de français. Entrée de suite. Adresser les offres avec prix au Bureau du Journal.

—≡ Violonistes ≡—

Achetez les cordes, excellente qualité, chez **J. J. KELLER**, à **SEEBACH**, près Zurich. Envoi d'échantillons de 14^e, 5^a, 6^d et 6^g, total 31 diverses cordes solides à 4 fr. 75, parmi lesquelles de véritables « quintes » italiennes (Padoue). Livrées sur demandes en étuis en cuirs et rendues extra durables et d'un beau ton par un nouveau procédé spécial. (Augmentation de 1 fr. 20, très recommandable). De même : Instruments à corde et à vent, etc. Garantie : Reprise dans les 3 jours en cas de non convenance. (Port rendu.) Demandez les prix.

O. F. 298

Librairie F. Rouge & C^{ie}, Lausanne

Vient de paraître :

Manuel de composition française, à l'usage des maîtres du degré supérieur des écoles primaires de la Suisse romande, par *G. Chaudet*. 1 volume in-18, cartonné. 1 fr. 50

Ouvrages parus précédemment.

Manuel de composition française, à l'usage des maîtres du degré intermédiaire des écoles primaires de la Suisse romande, par *G. Chaudet*. 1 volume in-18, cartonné. 1 fr. 25

Cours d'algèbre élémentaire, à l'usage des élèves de l'enseignement secondaire et des écoles primaires supérieures de la Suisse française, par *Edm. Marrel*, prof. au Collège scientifique de Lausanne. Un volume in-8°, contenant la Théorie et un grand nombre d'exercices. Cartonné. 4 fr. —

Flore de la Suisse, de *Schinz* et *Keller*. Edition française, par les prof. Dr *E. Wilczek* et *H. Schinz*. Première partie :

Flore d'Excursion. 1 volume in-8°, avec 155 figures et un vocabulaire des termes techniques employés. Cartonné toile. 10 fr. —

PAYOT & C^{IE}, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Henri Sensine, avec la collaboration de M. Jean Bonnard. Grammaire concrète de la langue française. Un volume in-12 de 408 pages, cartonné toile fr. 2.—

Manuels d'Enseignement commercial :

L. Morf. et A. Blaser. Cours de Comptabilité, I Eléments fr. 2.—

Publications de M. W. ROSIER, professeur.

Géographie générale illustrée, Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4^o, cartonné 4 fr. —

Géographie générale illustrée. Manuel de géographie physique par W. Rosier et E. Chaix. Ouvrage cont. 385 autotypies, figures, plans et cartes, in-4^o cartonné fr. 3.50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. — *Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse.* — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures, en particulier 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, dessinées par M. Maurice Borel. Deuxième édition. Un vol. in-4^o, cart. 3 fr. —

Premières leçons de géographie destinées à l'enseignement secondaire, La Terre, sa forme, ses mouvements. Lecture des cartes. Un volume in-8^o, illustré. Troisième édition, cartonné 2 fr. 25

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et de 8 cartes en couleur. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. —

Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte en couleur à l'usage des élèves), sur papier fort, fr. 0,50; sur papier-toile 0 fr. 70

Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte d'exercice à l'usage des élèves) 0 fr. 20

W. Rosier & M. Borel : Planiglobe en deux hémisphères. *Cartes murales. Edition physique-politique.* Echelle 1 : 13,500,000. Chaque carte mesurant 1 m 55 sur 1 m 60, montée sur toile avec rouleau, vendue séparément fr. 24.—

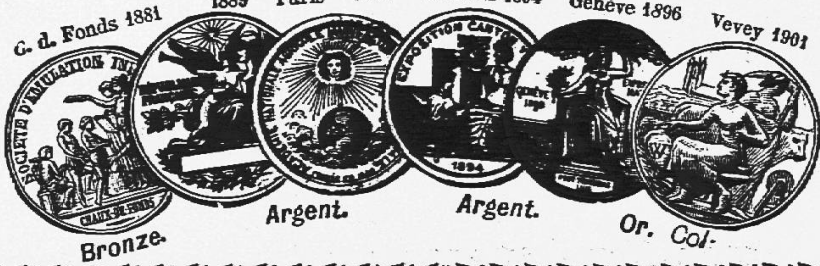
Les deux cartes vendues ensemble fr. 45.—

Ces deux cartes sont recommandées ou adoptées par les départements de l'Instruction publique des Cantons de Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais.

W. Rosier & E. Gæbler : Nouvelle carte murale de l'Europe. *Edition physique.* Echelle : 1 3,200,000 183 sur 164 cm Recommandée par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud. Montée sur toile avec rouleaux fr. 25.—



Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.



Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

BORNAND - BERTHE * 8, rue Centrale, 8
‡ LAUSANNE ‡

Montres garanties en tous genres et dans tous prix. — Spécialité de montres très soignées, fabriquée par la maison. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — Petite **orfèvrerie** à prix très avantageux.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **F. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

☛ Remise ☛

10 % au corps enseignant.

